

*Ajaccio, le 14 octobre 2016*

## **Communiqué de presse**

### **Événements de la place Miot**

M. Bernard Schmeltz, préfet de la Corse-du-Sud, M. Pierre-Jean Luciani, président du conseil départemental de Corse-du-Sud, M. Laurent Marcangeli, député-maire d'Ajaccio et M. Philippe Lacombe, recteur de l'académie de Corse s'associent pour exprimer leur sympathie et leur solidarité envers les victimes, et leurs familles, de l'accident qui a eu lieu ce jour, place Miot à Ajaccio.

Ce vendredi 14 octobre 2016, un peu après 11h00, une cellule orageuse très localisée et subite a touché les environs de la place Miot, à Ajaccio, où étaient installés un grand chapiteau et dix chapiteaux annexes dans le cadre des journées de la Marie-Do. Des chapiteaux annexes ont été emportés par le vent. La toile du chapiteau principal s'est simplement déchirée, sans qu'aucun autre dégât ne puisse être constaté.

Les services de secours sont immédiatement intervenus et les blessés ont rapidement pu être pris en charge par le personnel soignant du centre V240—une annexe de l'hôpital Eugénie—se trouvant face à la place Miot. Un poste médical avancé (PMA) et le centre opérationnel départemental (COD), en lien avec le poste de commandement communal (PCC), ont été déclenchés pour coordonner le travail des services de secours.

Les élèves de plusieurs écoles de la région ajaccienne présents sur place, dans le cadre de sorties scolaires, ont aussitôt été mis en sécurité dans le calme, au V240. Aucun élève des écoles élémentaires n'a été blessé et ils ont pu rejoindre leurs établissements respectifs en début d'après-midi. Les autres élèves de la région ajaccienne ont été maintenus en sécurité au sein de leurs établissements jusqu'à 17h00, heure à laquelle les parents ont été invités à les récupérer et où les transports scolaires ont été rétablis.

Le bilan provisoire fait état de 28 victimes, dont 27 blessés légers parmi lesquels plusieurs mineurs, pour la plupart scolarisés au LEP Finosello, et d'un blessé grave.

Une cellule d'urgence médico-psychologique a été mise en place par les services de l'Éducation nationale. Trois cellules de veille ont été ouvertes par le conseil départemental : une cellule de veille sociale (0779826503), une cellule d'information pour les transports scolaires (0671968251) et une cellule de surveillance du réseau routier.

Nous remercions les services placés sous notre autorité respective pour leur professionnalisme et l'excellente coordination dont ils ont fait preuve, ainsi que les bénévoles de la Marie-Do et du lycée professionnel du Finosello pour leur sang-froid, qui ont permis d'éviter que le bilan ne soit plus lourd, et nous souhaitons un rétablissement rapide aux personnes blessées.